

Les salaires



La CGT au niveau confédéral revendique un SMIC à 2000 euros pour tous les salariés afin de pouvoir vivre décemment.

La CGT et les salaires

Chaque fédération a ses propres revendications souvent liées aux métiers qu'elles représentent. Pour exemple notre fédération des services publics revendique à la fois la hausse de la valeur de l'indice du point qui sert de référence salariale dans la fonction publique ainsi qu'une augmentation du SMIC ou d'un taux horaire pour les salariés du privé.

Dans le secteur privé beaucoup d'entreprises ont une grille de salaire souvent élaborée en relation avec une grille de classification. Chez Suez Eau France, la grille des salaires n'existe plus suite à l'accord de classification élaboré par la Direction et les organisations syndicales CFE CGC, FO et CFDT.

La valeur du salaire est assise sur un nombre de points négociés à l'embauche avec une valeur minimale en fonction de la classification du poste et pas nécessairement des diplômes du salarié.

Les syndicats n'interviennent pas lors des embauches, mais en négociant les conventions de branche et d'entreprises, ils permettent de garantir un salaire minimum.

D'autre part, l'entreprise doit organiser chaque année, des négociations annuelles obligatoires (NAO). Pour la CGT l'évolution de la valeur du point (augmentation générale) et des minima est primordiale. En effet, les salaires et un certain nombre de primes sont indexés sur la valeur du point.

Comment est organisée une négociation annuelle obligatoire (NAO)

Chaque année la direction convoque les organisations syndicales pour une négociation sur les conditions de l'emploi dont les salaires.

Cette négociation se déroule en trois réunions. Lors de la première, la direction rappelle le contexte économique de l'entreprise, puis demande aux organisations syndicales leurs revendications afin de pouvoir les examiner et d'y répondre lors de la prochaine réunion.

Lors de la deuxième réunion, chaque organisation syndicale appuie ses revendications et la direction fait ses propositions. Selon les propositions de la direction, les organisations peuvent ou pas adapter leurs revendications.

Lors de la dernière réunion, après une ultime négociation si un accord majoritaire, avec les organisations syndicales n'est pas trouvé, l'employeur prend une décision unilatérale qu'il communique aux organisations syndicales.

Les revendications de la CGT Suez Eau France



Sur les salaires, la CGT défend activement une augmentation de salaire pour que chacun vive décemment. Un niveau d'embauche qui corresponde :

- à la qualification des salariés sans discrimination d'âge ni de sexe.
- à la réalité des responsabilités du poste.

La CGT est parfois attaquée sur ses exigences salariales que certains disent irréalistes. Avant de faire des propositions, la CGT étudie les comptes de l'entreprise et son évolution potentielle. Elle considère que les salariés représentent un investissement de long terme qu'il convient de faire fructifier au même titre que les dividendes des actionnaires. Aujourd'hui 100% des bénéfices sont redistribués aux actionnaires qui cherche toujours plus de rentabilité à court terme. Investir dans les salariés, c'est investir dans le futur pérenne de l'entreprise.

D'autre part, la CGT revendique l'amélioration des conditions de travail (bien-être au travail, astreinte, couverture sociale, horaire individualisé, télétravail, ...). Plus loin que les missions qui sont exercées, la CGT défend de bonnes conditions pour une meilleure qualité de vie au travail.

